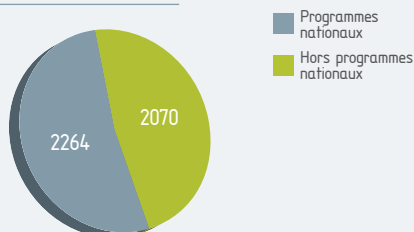


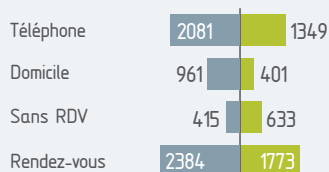
Service social Carsat Pays de la Loire Département de la Vendée

MEMENTO 2010

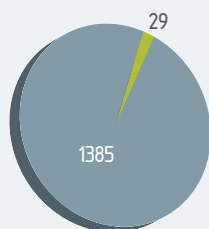
Les bénéficiaires en individuel



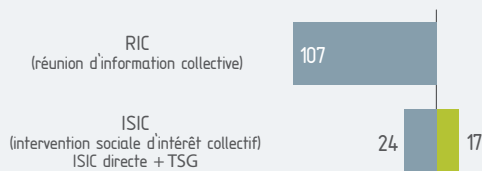
Les interventions par type de contact



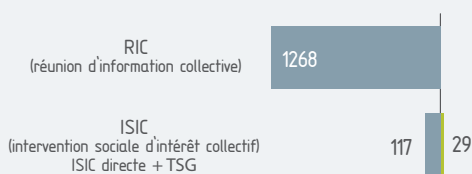
Les bénéficiaires en collectif



La répartition des séances



La répartition des participants



En 2010, le Service social de Vendée a reçu **5748 personnes dont 4334 individuellement et 1414 en collectif.**

Des interventions qui s'adaptent aux événements...

Dans la nuit du 27 au 28 février 2010, la tempête Xynthia dévaste le littoral atlantique. Les vents de sud-ouest atteignent 160 km/h. Les digues lâchent. La Faute sur mer et l'Aiguillon sur mer sont sévèrement touchées.

Le Service social de la Carsat prend très rapidement des dispositions pour venir en aide aux sinistrés. Une permanence (sans RV) quotidienne en mars, puis hebdomadaire en avril et en mai, en alternance sur les 2 communes concernées est mise en place.

Le Service social prend les mesures afin d'aider pleinement les personnes sinistrées, au côté des différentes administrations et associations mobilisées.

Ce qui a prédominé dès les premières rencontres fût le choc subi par la population et le besoin de parler des événements. Un monsieur âgé de 63 ans parle de ses voisins : "...là vivait un couple de personnes âgées, morts tous les deux. En face, le gars s'en est sorti de justesse parce que, par chance, il ne dormait pas lorsque l'eau est montée." Un autre : "j'ai tout perdu, jusqu'à mes lunettes ! Tout ce qu'on a retrouvé est inutilisable"... "L'eau devait être à 3 degrés. J'ai réussi à atteindre le grenier... J'ai cru que j'allais mourir... je ne peux plus me défaire de ces images".

Passé le premier choc, il a fallu faire face aux besoins de première nécessité. Certains avaient tout perdu.

Le Service social a apporté sa contribution avec les autres partenaires sociaux. 182 personnes ont été aidées dont 130 retraités. La plupart ont bénéficié d'un secours de l'Action Sociale Retraite.

La consolidation des partenariats internes et externes

Mise en place de la cellule locale Maintien dans l'emploi, espace de coordination des acteurs de l'Assurance Maladie

La Convention d'Objectifs et de Gestion AT-MP 2009-2012 a confirmé la nécessité d'améliorer la coordination des actions en direction des personnes présentant un risque de désinsertion professionnelle.

En effet le constat suivant a pu être fait :

- détection trop tardive des difficultés de reprise du travail
- informations et conseils parfois différents transmis au salarié
- absence de proposition concertée à l'origine d'inquiétude pour l'assuré social.

En Vendée, l'Assurance Maladie s'est mobilisée pour mettre en place une cellule de coordination (médecin conseil, représentant du service administratif de la CPAM, assistante de service social de la Carsat) qu'elle a élargi aux Services de Santé au Travail et au SAMETH.

La cellule a 2 objectifs :

- coordonner les actions de l'Assurance Maladie pour une offre de service efficiente et harmonisée et la plus précoce possible ;
- coordonner les différents acteurs de terrain autour de situations complexes.

En 2010 la cellule s'est réunie à 11 reprises et a étudié 27 situations.

Des solutions ont été proposées et acceptées par 13 personnes en terme de reprise de travail ou de prestations (bilans de compétences, formations...). Les autres situations sont en cours de traitement.

Ces rencontres ont apporté une meilleure connaissance et reconnaissance des missions de chacun au profit de l'usager.

Renforcement de l'accompagnement social à la sortie d'hospitalisation principalement pour les assurés d'âge actif

En 2010 le Service social de Vendée est conventionné avec 9 établissements de santé (sur 12) du département afin d'assurer un relais lors de la sortie d'hospitalisation.

La Carsat s'inscrit ainsi dans le Schéma Régional de l'Organisation Sanitaire 2006-2010 préconisant notamment une coordination renforcée entre les acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et social.

Il s'agit d'apporter un traitement aux problématiques sociales liées à leur état de santé. L'objectif prioritaire est d'assurer une continuité et d'éviter les réhospitalisations pour raisons sociales. Un accompagnement est proposé afin de favoriser le retour et le maintien à domicile, assurer la continuité de l'accès aux soins et/ou prévenir la désinsertion professionnelle, facteur d'exclusion sociale.

Les services sociaux des établissements de santé ont interpellé le Service social Carsat pour 290 personnes en difficulté du fait de leur isolement, de la perte importante de revenus et/ou des autres conséquences psycho-sociales de la maladie, du handicap ou de l'accident.

L'aide apportée a été centrée sur de l'information concernant les droits à des prestations et l'existence de dispositifs, un soutien aux démarches et à la mise en place d'un plan d'aides, un accompagnement à la réflexion sur l'avenir et la construction éventuelle d'un nouveau projet de vie.

Des actions collectives en direction des publics les plus fragilisés...

Qui permettent d'être mieux informé sur l'accès aux soins, d'échanger sur la notion de bonne santé et de devenir un peu plus acteur de sa propre santé :

Les assurés sociaux bénéficiaires du dispositif d'aide à l'Acquisition d'une Complémentaire Santé sont invités à des séances d'information collectives dans le cadre du soutien à l'accès au système de soins et d'une démarche de prévention santé.

Cette action mise en place en juillet 2010 a concerné 32 personnes. Ces rencontres ont favorisé la rupture de l'isolement et le partage d'expériences. Dans un premier temps, des informations administratives telles que l'avance des frais, les franchises, l'acquisition d'une mutuelle... sont abordées. Dans un deuxième temps, des réflexions s'engagent sur les notions de "bonne santé", comment prendre soin de son corps...

Le fait de débattre à plusieurs de ces questions, a permis d'avoir une meilleure connaissance des dispositifs

(parcours de soin, bilan de santé...) et de prendre conscience de ses propres comportements vis-à-vis de soi et vis-à-vis des autres ("l'important quand on rencontre les autres, c'est de ne pas avoir trop de préjugés", "...se connaître et être en accord avec soi-même").

36 personnes ont également bénéficié de temps d'échanges sur ces thèmes concomitamment au passage d'un bilan de santé dans le cadre de Parcours Prévention Santé.

38 jeunes de la mission locale de la Roche sur Yon ainsi que 16 personnes du Centre de soins de suite et de réadaptation des Métives ont bénéficié de temps d'informations et d'échanges similaires.

Globalement tous les participants ont apprécié que l'Institution Sécurité sociale vienne vers eux et se préoccupe des difficultés d'accès aux soins qu'ils rencontrent.

Qui favorisent l'échange mutuel autour des questions liées au retour à l'emploi

Des ateliers ouverts ont été proposés aux assurés en arrêt de travail, préoccupés par leur avenir professionnel. Il s'agit de leur offrir un espace d'échange sur leur questionnement et de faciliter la recherche de réponses, mais aussi d'anticiper l'avenir.

En 2010, 12 rencontres de 5 participants en moyenne ont eu lieu à la Roche sur Yon.

La majorité appartenait à la tranche d'âge 40-50 ans et plus de 60 % étaient des femmes. Certains ont participé à 2 ou 3 réunions à la recherche d'informations, afin de faciliter leur retour dans l'entreprise.

Pour 40 % des personnes, l'atelier a permis un soutien dans le temps. Au fil des rencontres, ont été abordés les souffrances physiques ou psychologiques, les conditions de travail, le rôle des médecins, le licenciement, le bilan de compétence et les organismes d'aide au maintien dans l'emploi. Les répercussions familiales ont également été évoquées.

Les échanges ont permis à chacun de réfléchir sur sa propre évolution.

Le groupe étant ouvert, les personnes étaient à des stades différents de l'arrêt de travail et de la réflexion. Ceci a représenté un avantage pour beaucoup d'entre elles qui ont pu voir la progression de leur projet à travers la situation des autres.

Si individuellement, chaque situation est différente, en groupe les échanges permettent une distanciation relative des problèmes, dans un climat chaleureux, et ainsi de se projeter plus sereinement dans l'avenir.

Quelques remarques d'usager :

« Il n'y a pas d'autre lieu pour échanger sur notre vécu »

« j'ai trouvé de l'intérêt à échanger avec des personnes comme moi qui s'inquiètent pour leur travail »





Point d'accueil social

La Roche sur Yon
rue Alain - 85931 cedex 9

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
possibilité de rendez-vous

Points de Consultation sociale

Fontenay
CPAM
2 bd du Guesclin - 85200

2^e et 4^e jeudis de 9h à 12h

Les Sables
CPAM
20 rue Félix Faure - 85100

1^{er} et 3^e mardis de 9h à 12h

Points de réception uniquement sur Rendez-vous

Aizenay
Mairie
Avenue de Verdun
Challans
85 boulevard Schweitzer - 85300

Chantonnay
Espace Sully
rue Travot - 85110

Chataigneraie (la)
Pôle multi-sites
5 place docteur Gaborit - 85120

Essarts (les)
Mairie
51 rue G. Clémenceau - 85140

Herbiers (les)
CPAM
45 avenue de Clisson - 85500

Luçon
23 rue du Murier - 85400

Montaigu
Centre de Permanences administratives
3 esplanade de Verdun - 85600

Mortagne-sur-Sèvre
Centre de la petite enfance
avenue des Madeleines - 85290

Mothe Achard (la)
Mairie
Place de l'Hôtel de ville - 85150

Noirmoutier
Maison des services publics
11 rue de la prée aux Ducs - 85330

Pouzauges
Maison de l'emploi et de la solidarité
rue du chateau - 85700

Saint-fulgent
Maison de l'Emploi et de la Formation
2 rue Jules Verne - 85250

Saint-Gilles
1^{er} quai Garcie Ferrande - 85800

Saint-Jean de Monts
Centre d'Activités Sociales
"La Passerelle"
27 bld du Mal Leclerc - 85160

SITE DE LA ROCHE SUR YON

61 rue Alain
85931 La Roche sur Yon
Téléphone 02 51 44 17 90
Télécopie 02 51 44 17 73
mail : SSRVendee@carsat-pl.fr